

Gestion BEAUDET: des risques pour nos finances communales

La Chambre régionale des comptes a étudié la gestion budgétaire d'Evry-Courcouronnes, depuis la fusion des deux villes. Son rapport rendu récemment, et présenté lors du conseil municipal, pointe les risques encourus à long terme pour nos finances communales.

La situation financière de la Ville est décrite comme "maîtrisée" grâce à l'augmentation de ses produits de gestion (impôts directs), avec une capacité d'autofinancement qui s'est donc améliorée. Mais malgré ces marges de manœuvre importantes, "la soutenabilité du programme d'investissement n'est pas garantie" écrivent les magistrats de la CRC. Ils alertent aussi qu'en cas de poursuite à ce rythme, la "situation financière risquerait de se dégrader durablement".

Ces analyses rejoignent celles que nous avons développées, ici-même et lors du Conseil municipal. Pendant le débat d'orientation budgétaire en décembre, nous avons pointé les projets peut-être trop ambitieux de la majorité. Au regard des conséquences financières à long terme pour la ville.

Ces choix impactent le budget de fonctionnement et le niveau de services publics d'Evry Courcouronnes. La dette qui explose (150 M€ cette année), entraînera des charges financières nouvelles et réduira encore les possibilités d'action dans les prochaines années.

Dans son rapport, la Chambre régionale des comptes émet aussi plusieurs critiques sévères contre le gâchis d'argent public de la gestion BEAUDET :

- Des lacunes dans les systèmes d'information et leur sécurité, faisant courir des risques à la collectivité
- Des difficultés dans l'organigramme et de trop nombreux agents municipaux placés sous l'autorité directe du cabinet du maire
- Une défaillance dans la stratégie et la gestion des compétences pour les ressources humaines, et un dévoiement des heures supplémentaires
- Sans oublier l'accroissement des ressources fiscales, de 65 M€ en 2019 à 75 M€ en 2022, soit + 14,8%. Une augmentation liée à l'harmonisation découlant de la fusion d'une part, et la forte augmentation du taux en 2021. Au contraire de la volonté de "neutralité fiscale" prônée dans la charte de la commune nouvelle, rappelle la CRC...

Le moment est venu d'adopter l'alternative avec détermination et audace. Ensemble préparons le terrain pour un avenir meilleur, dès maintenant!

